

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 709

présenté par
Mme Pinville

à l'amendement n° 600 de Mme Rabault

ARTICLE 22

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« présents »

le mot :

« disponibles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.